



Cercle des Jeunes Escrimeurs Niçois

2^{ème} DEPARTEMENTAL JEUNES

DIMANCHE 27 MARS 2016

Lieu de la compétition : Gymnase du Collège **Maurice JAUBERT**

Cours Albert CAMUS 06300 NICE

(sortie autoroute n° 55 "Nice Est", prendre à gauche Boulevard de l'Ariane sur environ 1 km et tourner à gauche Chemin du Château de Saint Pierre)

<u>Horaire du dernier appel</u> : 9h30 :	Benjamines et benjamins fleuret Minimes filles et garçons épée
10h00 :	Pupillettes et pupilles sabre
11h30 :	Benjamines et benjamins sabre
12h00 :	Pupillettes et pupilles fleuret
13h30 :	Benjamines et benjamins épée
14h30 :	Minimes filles et garçons fleuret et sabre

Droits d'engagement : 6 € par tireur

Formule : Conforme au règlement départemental de la saison 2015-2016, soit 1 tour de poule et tableau d'élimination directe sans repêchage, on ne tire pas la 3^{ème} place.

Huit tireurs ou moins (par catégorie) : poule unique.

Les huit premiers de chaque épreuve seront récompensés.

Le directoire technique sera constitué sur place.

Tenues et armes : Conformes au règlement départemental 2015-2016

Licence : licence 2016

Ordre et discipline : Conformes aux dispositions prises par la FFE, et au règlement départemental 2015-2016.

Engagements : par les clubs auprès de Mme HAFFNER (claud.haffner@orange.fr) au plus tard le **jeudi 24 Mars 2016**, avant 23h59.

Aucun engagement ne sera pris sur place. Il est demandé aux Clubs d'inscrire leurs arbitres en même temps que les tireurs. Chaque Club doit fournir un arbitre à partir de 4 tireurs engagés par catégorie.

Contact le jour de la compétition : 06.77.37.38.60 (Nathalie, présidente du C.J.E.N)

Une buvette fonctionnera sur place toute la journée.